

Cet entreposage devrait pouvoir obtenir l'approbation du gouvernement. J'aimerais fort que le ministre, pas aujourd'hui mais le moment venu, fasse à la Chambre une déclaration sur les constatations que son ministère a faites à l'égard des installations d'entreposage. Nous aimerions savoir quel est le meilleur genre d'installation d'entreposage qu'on puisse aménager sur une ferme. Est-ce l'abri Quonset ou autre chose? Quels renseignements le service du ministre a-t-il obtenus? Qu'est-il disposé à proposer? Quel serait le coût d'aménagement d'entrepôts capables d'enmagasiner, disons, 5,000 boisseaux de blé sur une ferme?

Quelles mesures a-t-on prises en vue d'entreposer d'autres sortes de denrées? Le service du ministre a-t-il songé à la possibilité d'entreposer du miel, par exemple, dans la ferme? A-t-il aussi songé à entreposer des haricots secs, des pois, du maïs, et le reste? S'il a étudié ces questions, quelles ont été ses conclusions? Je ne comprends pas pourquoi nous parlons tant de la possibilité d'une guerre nucléaire; nous consacrons du temps et de l'argent à la défense civile, mais jusqu'ici personne ne nous a annoncé que l'État eût quelque plans touchant l'importante question de l'entreposage de vivres, afin, qu'en cas de guerre nucléaire, les survivants aient de quoi manger. C'est pourquoi j'ai parlé de l'entreposage de miel, de sucre, de haricots, de pois, de maïs et d'autres choses.

Quel progrès a-t-on fait dans le domaine de la déshydratation des aliments, du lait, des œufs et de divers autres produits, afin qu'on puisse plus facilement les entreposer. Je voudrais savoir quels progrès on a réalisés afin qu'il nous soit possible de dresser une ligne de conduite. Pour ce qui est de l'aspect suivant de l'entreposage, avons-nous dressé les plans d'un programme général? Sinon, je dois dire que le Gouvernement manque assurément aux obligations qui retombent sur tout gouvernement d'un pays démocratique dans le monde actuel.

Je passe maintenant à la production. Une commission étudie en ce moment les perspectives d'exploitation des ressources canadiennes. Je me demande si le Gouvernement a fait faire un relevé de tout le pays pour déterminer sa capacité de production ainsi que la répartition géographique de cette capacité. A titre d'exemple, je pourrais dire que, dans ma région, depuis High-River-Sud jusqu'à la frontière de l'Alberta, nous pouvons extraire de nos betteraves plus de sucre que n'en peut consommer chaque année le Canada. Nous avons maintenant là-bas trois magnifiques betteraveries en activité et nous pouvons produire des quantités énormes de betteraves à sucre. Puisque je parle du sucre, je puis ajouter qu'il y a sans doute d'autres

régions du Canada qui pourraient en produire. Le ministère de l'Agriculture a-t-il fait des recherches pour déterminer quelle quantité de sucre le Canada pourrait produire au besoin?

Maintenant que nous sommes fixés sur notre capacité, que faut-il penser de notre production réelle? La chose est évidemment fort connue. Je me demande si tous ces renseignements ont été groupés en un seul rapport complet? Je me demande si le gouvernement fédéral, travaillant en collaboration avec les gouvernements provinciaux, se donne la peine d'organiser, en général, la production canadienne? Me permettra-t-on un exemple? Il serait très utile à l'Alberta mettons, de savoir à combien elle devrait fixer sa production de porcs, eu égard à l'intérêt national. Il en irait de même pour le sucre, pour les pommes de terre et, en somme, pour toutes les autres grandes denrées agricoles. Si nous savions à peu près bien ce qu'on attend de nous, si toutes les provinces étaient fixées à ce sujet, nous saurions quel objectif on peut viser. Nous saurions quel devrait être le chiffre de notre production. Nous pourrions ainsi nous épargner toutes sortes d'expériences fâcheuses attribuables au fait que nos producteurs s'attaquent au problème d'une façon irrationnelle.

On me dit que, l'an dernier, dans une circonscription ontarienne on a produit une magnifique récolte de poires Bartlett, de raisin et de pêches. Or, le moment venu de vendre ces fruits, on s'est aperçu que c'était impossible. On me dit qu'on a alors laissé les pêches en tas sur le sol en payant des hommes pour les regarder pourrir. On interdisait à qui que ce soit d'en manger. La même chose est arrivée aux poires et au raisin. J'ai l'impression qu'il s'est produit là un colossal gaspillage du potentiel agricole de cette région particulière de l'Ontario. Je pense que nous pourrions éviter beaucoup de ce gaspillage si nous mettions plus de soin à élaborer des programmes, tant à l'échelon provincial qu'à l'échelon fédéral.

J'aimerais savoir dans quelle mesure le ministre et ses fonctionnaires ont scruté cet aspect de notre production. Vient ensuite la question d'orientation économique. Peut-être découvrirait-on qu'il ne serait pas économique de produire une certaine denrée dans une province déterminée alors que la même denrée pourrait peut-être se produire beaucoup plus économiquement dans une autre province. Si des conseils étaient prodigués par l'intermédiaire du représentant local du ministère de l'Agriculture, sous la direction du gouvernement provincial, je crois que nous pourrions tirer de ce vaste patrimoine que nous appelons le Canada un bien meilleur